

Délibération

Générale

colonial

## DELIBERATION n° 26/6e L rendant exécutoire les délibérations n° 26/6e L et 27/6e L du 28 janvier 1964 de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale.

n° 26/6e L

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
28 janvier 1964

Numéro JO  
n° 2 du 01/03/1964

Date du numéro  
1 mars 1964

### TEXTE INTÉGRAL

la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à M. Hassan Gouled la concession provisoire d'une parcelle de terrain d'une superficie de 829 mètres carrés, sise à Djibouti, Avenue XIII prolongée, au prix de 500 francs le mètre carré.